

ACCÈS EN DÉCHÈTERIE



Des entrées automatisées pour plus de rapidité !

CE DISPOSITIF PERMET :



d'augmenter
la disponibilité
des agents



de simplifier
les passages



de réduire
l'attente

POUR ACCÉDER
AUX DÉCHÈTERIES,
VOUS AVEZ BESOIN DE
VOTRE **CARTE D'ACCÈS**.



COMMENT PROCÉDER ?



J'ai déjà ma carte personnelle

- ✓ Je scanne ma carte à l'entrée de la déchèterie
- ✓ La barrière s'ouvre
- ✓ J'entre pour déposer mes déchets



Je n'ai pas ma carte personnelle

Pour faire une demande auprès du SMICTOM :

- 🌐 Je remplis le formulaire en ligne sur le site internet et je reçois ma carte
- 👉 Je me rends sur place dans les locaux au **24 place Jeanne d'Arc à Chinon** et je repars directement avec ma carte

You êtes un particulier ?

Munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

You êtes un professionnel ?

Munissez-vous d'un répertoire SIREN ou d'un extrait Kbis.

Pour tout savoir sur votre déchèterie et faire votre demande de carte en ligne, **scannez ici**



Ne pas jeter sur la voie publique.

En cas d'oubli, vous ne pourrez pas entrer dans la déchèterie. Une zone de demi-tour est prévue pour quitter le site en toute sécurité.



POUR + D'INFORMATIONS :

- ☎ 02 47 93 22 05
- ✉ contact@smictom.com

www.smictom.com

